

LA PRATIQUE DE LA CHINE  
EN COMPAGNIE DE FRANÇOIS JULLIEN

ANDRÉ CHIENG

LA PRATIQUE DE LA CHINE  
EN COMPAGNIE DE FRANÇOIS JULLIEN

Postface de François Jullien

BERNARD GRASSET  
PARIS

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation  
réservés pour tous pays

© *Éditions Grasset & Fasquelle, 2006.*

## REMERCIEMENTS

A mes parents qui en m'élevant dans la tradition familiale chinoise et dans la culture scolaire française m'ont donné les bases indispensables.

Au professeur Shu Guangeun qui m'a inculqué les premières notions de philosophie chinoise.

A Thierry Marchaisse dont les conseils m'ont montré la voie.

A Manuel Carcassonne dont les critiques avisées ont été un constant aiguillon.

A Myriam Geoffroy qui en m'enlevant les soucis de la gestion parisienne de ma société m'a donné le temps d'écrire.

A Diana, mon épouse, qui m'a initié aux mystères de l'architecture et dont les nombreuses discussions avec les architectes m'ont fortement incité à écrire ce livre, seul moyen d'y échapper.

## Avant-propos

\*

*Les Chinois sont-ils fiables ? Quelles sont donc leurs valeurs ? Auraient-ils une autre façon de penser et d'opérer ? Comment espérer nouer des relations d'affaires avec eux ? Que faut-il faire pour gérer une entreprise commune avec eux ?*

Dans les séminaires de dirigeants d'entreprises que j'organise sur la Chine, telles sont quelques-unes des questions qui reviennent inlassablement.

La Chine acquiert de jour en jour plus d'importance dans le monde contemporain. Néanmoins, les Occidentaux continuent d'hésiter entre deux attitudes à son égard : la séduction de l'exotisme (l'« Orient » de la sagesse) et la peur de l'envahissement (le « péril jaune »). Ils oscillent entre fascination et diabolisation. Du moins ont-ils le sentiment qu'avec les habitants de ce si lointain, si vieux et de nouveau si puissant pays, on ne saurait se comporter tout à fait comme avec les autres habitants de la planète. En quoi sans doute ils ont raison. Mais alors comment s'y prendre ? Autrement dit, comment *entrer* en Chine ? Or, ce livre est né d'un refus, lui-même fruit de mon expérience : le refus de proposer des recettes, même si c'est ce qui m'est le plus souvent demandé. On ne trouvera pas ici de « clés pour » – les fameuses « clés pour la Chine »... Car je crois que, pour nouer des rapports, y compris d'affaires, avec les Chinois, il faut d'abord *rouvrir* notre pensée : non pas chercher à devenir chinois, mais comprendre que les Chinois puissent avoir d'autres façons de procéder que celles auxquelles on s'attend d'ordinaire en Europe ; et que ces procédures – à la fois d'agir et de penser, les deux sont conjoints – loin d'être incongrues, étranges ou mystérieuses, sont également intelligibles. Les Chinois peuvent avoir effectivement un autre rapport à la vérité, au discours, à l'efficacité, que celui qui s'est façonné si continûment en Occident qu'il paraît souvent désormais aux Occidentaux comme allant de soi, au point que cette « évidence » n'est plus réfléchie. Si le culturel se joint ici à l'économique, ce n'est donc pas comme un vernis ajouté au prosaïsme des affaires ; mais parce que le second ne peut se concevoir sans le premier. On ne peut dissocier, en effet, gestion et réflexion : c'est ce que j'ai choisi d'appeler ici, à l'articulation des deux, la « pratique » de la Chine ; et si je tiens à cette notion d'*intelligible*, c'est que je crois qu'il y va même d'une chance de notre époque : une fois dépassé l'ethnocentrisme, naguère si puissant encore de part et d'autre, en Chine comme en Occident, de pouvoir circuler enfin entre ces intelligibilités différentes et en enrichir la pensée commune – peut-être est-ce même cela l'« intelligence » ?

Encore convient-il de justifier cette approche et donc de rendre compte de l'itinéraire qui m'y a conduit.

*Quand la Chine s'éveillera, le monde tremblera...* Le succès de cette formule ne tient pas seulement à la célébrité de son auteur : Napoléon, mais aussi à sa capacité de rassembler les trois sentiments que l'Occident manifeste envers la Chine : la constatation de son retard présent alliée à la crainte de sa menace à venir,

nourrie de l'admiration de sa grandeur passée. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, tous les jugements que l'Europe, puis l'Amérique ont portés sur la Chine sont construits sur ces trois piliers. Je les ai moi-même expérimentés au fil des ans. Né à Marseille de parents chinois, j'ai connu, enfant, une certaine condescendance de la part de mes camarades français. Pour m'éviter un sentiment d'infériorité, mes parents m'élevèrent dans le respect de la gloire historique de la Chine. Mais sa faiblesse présente était patente : sans elle, mes parents ne seraient pas venus en France, apprendre ce qui manquait à la Chine pour en faire un pays respecté. Pour eux, c'était la science et la technique qui lui faisaient défaut. C'est pour cela que j'ai été poussé dès le plus jeune âge à les vénérer et à intégrer le temple où on les célébrait : l'École polytechnique. A ma sortie de cette école, je choisis de me spécialiser en économie. J'aurais pu devenir un chercheur universitaire. A la fin de mes études en 1978, je partis même m'installer à Pékin, avec ma jeune épouse, architecte chinoise née à Londres, construire notre famille et préparer notre avenir dans le pays de nos ancêtres. Nous travaillâmes deux ans dans l'Université chinoise. Le hasard de la vie me fit m'éloigner d'une carrière académique et me plongea dans le monde des affaires. Je fus nommé directeur général d'une des plus anciennes sociétés de commerce françaises spécialisées dans les relations franco-chinoises, avant d'en prendre la présidence. J'exerce toujours ce même métier un quart de siècle plus tard. J'ai vécu la transformation de la Chine, depuis la réforme Deng Xiaoping de 1978 jusqu'à la Chine d'aujourd'hui. J'ai observé les insignifiants changements quotidiens qui se sont traduits par la saisissante évolution qui affecte près du quart de l'humanité, phénomène dont on a assez dit qu'il n'avait pas eu d'antécédent dans le monde.

Et maintenant ? Faut-il admirer la Chine, la craindre, la contenir ? Avant de se prononcer, il faut d'abord la *comprendre*. Et c'est là que le bât blesse.

Les livres qui présentent la Chine remplissent les bibliothèques. Ils sont soit destinés au grand public, soit à une minorité cultivée, et de plus en plus à la clientèle grandissante des industriels et commerçants qui veulent y faire des affaires. Mais la plupart partagent la même caractéristique : celle de vouloir analyser la réalité chinoise avec les instruments intellectuels de l'Occident. C'est comme si on voulait faire de l'ébénisterie avec des outils de plombier. C'est pourquoi, tandis que je me consacrais aux affaires de ma société, je me mis en quête de la *boîte à outils* qui permettrait à une intelligence occidentale d'appréhender la culture chinoise.

C'est chez un philosophe que je la trouvai. *Le Détour et l'Accès* fut le livre par lequel je m'initiai à l'univers de François Jullien, dont je finis par lire tous les livres publiés. Je fus fasciné par la démarche de cet intellectuel qui s'intéressa à la Chine, parce qu'il voulait mieux comprendre la pensée occidentale, en observant cette dernière du *dehors*. Pour trouver ce dehors, il ne put se satisfaire de la pensée indienne, insuffisamment *autre* puisqu'elle s'exprimait dans une langue indo-européenne, ni de la pensée arabe, consanguine de la pensée européenne. Sa recherche d'une culture organisée, élaborée, exprimée dans une littérature abondante et totalement étrangère à la culture occidentale, tout au moins jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, l'amena *logiquement* à la Chine. L'aller-retour continu d'une pensée à l'autre, la mise en parallèle des cheminements intellectuels, l'analyse des points communs, mais plus encore des dissemblances et surtout des absences de certaines notions dans l'une ou l'autre culture, toutes ces démarches intellectuelles, caractéristiques de la méthode de François Jullien, m'ont donné les outils que je recherchais. Je me mis à les utiliser dans mon travail quotidien et je m'aperçus qu'ils *fonctionnaient*. J'en multipliais les applications, recherchant les *cas* (au sens donné à ce mot par les écoles de commerce) où cette méthode permettait de donner un sens là où habituellement on renonçait à comprendre. Parfois, les explications que je trouvais venaient en *parallèle* à des explications plus courantes, souvent considérées comme évidentes. Mais, précisément, la méthode de François Jullien enseigne à se méfier des évidences qui endorment l'attention et font rater l'embranchement ouvrant la voie vers des domaines pas ou peu explorés.

C'est cette promenade commentée au sein de la Chine d'aujourd'hui, faite par un commerçant chinois éduqué en France, qui se souvient d'avoir voulu être géomètre et économiste, en compagnie des écrits d'un philosophe français, devenu sinologue pour mieux comprendre l'Occident, qui est racontée dans cet essai. Le lecteur n'a pas besoin d'être familiarisé avec les œuvres de François Jullien pour entrer dans ce livre. Chaque fois que j'évoque une des idées qu'il a développées, j'ai reproduit et commenté la citation originale qui m'a servi de référence. Que le lecteur ne recherche pas non plus des certitudes dans ce livre, mais au contraire une *liberté*. Qu'il le lise comme on joue à ce puzzle chinois appelé *tangram* : à l'origine, il s'agit d'un carré qu'on découpe en sept éléments géométriques : triangles, losanges et carré. On peut mélanger les pièces et reconstituer le carré original, mais on peut aussi multiplier les figures obtenues en combinant les sept pièces. Nul ne peut forcer le joueur à refaire sans cesse le carré d'origine parce qu'il serait la *vérité*.

## CHAPITRE 1

### Vérité ou détour

\*

1. *S'il vous plaît, mentez moins.* Tel est le titre d'un article daté du 10 avril 2003 publié dans la revue *The Economist* et s'adressant aux autorités chinoises. On était en pleine épidémie du SRAS (syndrome respiratoire atypique sévère) en Chine.

« La réponse chinoise à l'épidémie de SRAS, qui a frappé 2 400 personnes en Asie et causé 96 morts (dont plus de la moitié en Chine), a été affaiblie par un système politique secret qui est pauvrement équipé pour gérer des crises... » lit-on ensuite. Mais le titre est doublement intéressant par son message à prendre au premier degré (*La Chine ment*) et par le sous-entendu subtil qu'il implique. En effet, il ne dit pas simplement : *Ne mentez plus !* mais en disant *Mentez moins*, il sous-entend que la Chine ne peut pas se passer de mensonge. Tout ce qu'on peut espérer, c'est qu'elle mente moins.

Le journaliste explique ensuite que la faute en incombe au système politique, qui ne peut que mentir pour se protéger et cacher la misère des moyens dont il dispose pour gérer des crises du type du SRAS. Le responsable en est donc tout trouvé : c'est le Parti communiste.

Cependant, en 1894, le missionnaire américain Arthur Smith écrivait déjà :

Point n'est besoin de connaître à fond les Chinois pour arriver à la conclusion qu'il est impossible, en écoutant simplement parler un Céleste, de comprendre ce qu'il veut dire. Et quelque expert que soit devenu un étranger dans le chinois parlé, jusqu'à comprendre chaque phrase et pouvoir, au besoin, la fixer en caractères chinois, il sera peut-être toujours incapable de préciser avec exactitude la pensée de celui qui parle. La raison en est, bien entendu, que ce dernier n'aura pas dit ce qu'il pensait véritablement et se sera contenté d'exprimer quelque chose de plus ou moins analogue, afin que l'on déduise sa pensée ou une partie de sa pensée<sup>1</sup>.

A plus d'un siècle d'intervalle, la même constatation semble s'imposer : le Chinois est incapable de dire simplement la vérité.

A l'inverse, on se rappelle comment la presse occidentale a traité du SRAS : en le dramatisant. Les journalistes internationaux ont considéré qu'il était de leur devoir de rapporter la *vérité* et en ont fait leurs grands titres. Or ce battage médiatique a eu un coût. Pour n'en citer qu'un, la panique entraînée par le SRAS en France a provoqué un début de rejet de la communauté chinoise soupçonnée de véhiculer, même involontairement, la maladie. De paisibles personnes ont provoqué des réactions hystériques simplement parce qu'elles étaient asiatiques et avaient le malheur de tousser. On a vu des grands-parents refuser de voir leurs petits-enfants parce que ceux-ci revenaient d'Asie. Mais les journaux français n'ont pas hésité un seul instant à publier leurs articles parce qu'ils avaient la conviction morale de parler au nom de la Vérité. Et la vérité *n'a pas de prix*.

Mais fallait-il faire une *fixation* sur la vérité ? C'est la question iconoclaste que pose François Jullien<sup>2</sup> lorsqu'il s'interroge sur l'origine du besoin de la vérité. Les historiens de la pensée pointent ce moment de son histoire où l'Occident a vu la naissance de la raison à l'encontre du récit mythique. Car les mythes sont ambivalents, à la fois « vrais » et « faux ». Cette ambiguïté devenant de moins en moins tolérable, la philosophie naquit pour tirer au clair ce mélange du vrai et du faux. Aristote posa les fondements de la logique qui permit de concevoir un monde stable, tranché, dichotomique dans lequel la raison européenne a pu prospérer. Cette histoire paraît « nécessaire » : c'est celle de l'avènement de la Raison. Mais précisément, la Chine apporte une expérience différente :

Pas plus qu'il n'y a d'épopée, il n'y a de véritables récits mythiques aux origines de la civilisation chinoise ; ceux-ci n'ont pas pris consistance et nous en restent seulement quelques mentions éparses. [...] comme elle ne s'est pas constituée mythiquement, la pensée chinoise n'a pas eu ensuite à se construire philosophiquement (sur le mode du *logos*) [...]<sup>3</sup>.

Autrement dit, le besoin de *vérité* n'est pas né en Chine du besoin de se dégager des mythes. Faut-il en conclure que la vérité n'y a aucune importance ? Pour reprendre un exemple historique célèbre : dans un cas comme celui de l'Affaire Dreyfus, les Chinois auraient-ils accepté que le capitaine fût condamné, au mépris de la vérité ?

La littérature chinoise donne une idée de la réponse. Il existe un opéra chinois célèbre, *L'Orphelin de la famille Zhao*, dont Voltaire s'inspira pour écrire *L'Orphelin de la Chine*. L'histoire se passe dans l'Antiquité : un ministre puissant, Tu Angu, arrive par un stratagème à faire accuser et exécuter un rival, Zhao Dun, ainsi que toute sa famille. Seul survit le fils de Zhao Dun, nouveau-né que deux fidèles de la famille sauvent. Tu Angu n'a de cesse qu'il n'ait retrouvé et tué l'orphelin. Pour le tranquilliser, l'un des deux fidèles de la famille Zhao prétend trahir son ami et le dénonce au ministre qui fait tuer ce dernier ainsi qu'un bébé que les deux amis font passer pour l'orphelin, alors que le vrai fils est sauvé par le prétendu traître qui s'en dit le père. L'enfant est adopté par le ministre jusqu'au jour où il est suffisamment grand pour apprendre la vérité sur ses origines et son histoire. Il venge alors son vrai père en faisant condamner son père adoptif. Dans le cas de *L'Orphelin de la famille Zhao*, comme dans l'Affaire Dreyfus, l'injustice que constituerait la condamnation d'un innocent ou l'impunité d'un crime n'est pas acceptable. La vérité finit toujours par être connue quelles que soient les difficultés à surmonter. Une autre œuvre très connue en Chine s'intitule : *La Neige en été*. Elle narre l'histoire d'une jeune femme qui avoue un crime qu'elle n'a pas commis pour innocenter sa belle-mère, elle-même d'ailleurs innocente. La jeune femme est condamnée à mort à la suite d'un procès truqué, et exécutée. Le jour de son exécution, en plein mois de juin, la neige se met à tomber. En l'occurrence, l'injustice découlant du mépris de la vérité manifesté par le juge en arrive à détruire l'équilibre des saisons.

Pour prendre un exemple historique, un des crimes de guerre les plus épouvantables commis par les Japonais en Chine se déroula à Nanjing, où les forces japonaises massacrèrent une bonne partie de la ville pour terroriser la population chinoise et l'obliger à se soumettre. La guerre est finie depuis plus d'un demi-siècle, mais le passé n'est pas enterré parce que les Japonais n'ont jamais entièrement accepté de reconnaître leurs torts face aux Chinois. Pis encore, certains livres d'histoire publiés au Japon ne reconnaissent même pas les exactions de leur pays. Au printemps 2005, des manifestations antijaponaises en Chine, faisant écho à d'autres se déroulant en Corée, montrent que pour les Chinois, comme pour les Coréens, la reconnaissance de la vérité historique importe.

Si donc la vérité n'est pas anecdotique, d'autres facteurs doivent aussi être pris en compte.

## 2. Comment les Chinois eux-mêmes abordent-ils cette question de la vérité ?

Dans un livre écrit en 1937, *La Chine et les Chinois*, l'écrivain Lin Yutang met en exergue une des maximes de Confucius qu'on trouve dans le classique chinois *Zhong Yong* :

La Vérité est inséparable de la nature humaine. Si ce qui passe pour être la vérité s'écarte de la nature humaine, il ne s'agit pas vraiment de la vérité.

Cette même phrase est traduite par François Jullien :

La voie n'est pas loin de l'homme : si ce que les hommes prennent pour la voie les éloigne de l'homme, ce ne saurait être la voie <sup>4</sup>.

Le mot clé, ici, est le fameux terme *dao* (ou *tao*), connu pour être une des notions importantes du taoïsme à qui il a même donné son nom, mais qu'on retrouve également dans les paroles de Confucius. Pourquoi Lin Yutang a-t-il utilisé le mot *vérité* ? C'était un écrivain ouvert aux idées occidentales ; bien qu'écrivant parfaitement en chinois, il maîtrisait également « la langue » et la mentalité occidentales. Ce n'est donc pas inconsciemment qu'il emploie tel ou tel terme. Il ne pouvait en trouver un qui touche plus profondément au cœur de la pensée philosophique occidentale que le terme de *vérité*, signifiant par là que quand Confucius parle de *dao*, évoquant une des valeurs les plus importantes de la pensée chinoise, il faut imaginer un philosophe occidental parlant de la vérité pour en saisir toute la portée.

Mais oublions un instant ces réflexions sur la traduction et revenons à ce que dit Lin Yutang. Un problème immédiat se pose : en Occident, la philosophie fait de la quête de la vérité son objet. Si l'on dit qu'elle est *inséparable de la nature humaine*, les conséquences n'en sont-elles pas considérables ? L'homme est fait de chair et d'os, il change, vieillit, se transforme avec son environnement. En est-il de même de la vérité ? Peut-elle se transformer avec le temps ? Cette notion de vérité inséparablement liée à la nature humaine n'est-elle

pas en complète contradiction avec la conception platonicienne et même plus généralement occidentale de la vérité, une et absolue ?

François Jullien évoque les missionnaires cherchant à initier les Chinois à la foi et qui s'épuisaient à la tâche pour un

enjeu qui paraissait effectivement incompréhensible à leurs interlocuteurs chinois. Car qu'est-ce que la foi pour un Chinois, qui est à son gré taoïste devant ses bambous, confucéen en présence de son prince, ou bouddhiste au seuil de la mort<sup>9</sup> ?

Ce qui est dit de la foi peut s'étendre à la *vérité*.

Quand on visite un jardin classique chinois, on y trouve parfois un petit lac dominé par un pavillon. On s'étonne souvent de voir que le pont qui relie le bord de l'étang au pavillon est en zigzag au lieu d'être droit alors qu'aucune contrainte architecturale ne l'impose. Immanquablement le visiteur en demande la raison et s'attire la réponse suivante : « Selon la croyance chinoise, les fantômes ne peuvent se déplacer qu'en ligne droite, un pont en zigzag protège donc le pavillon. » La plupart du temps, les visiteurs se contentent de cette réponse pittoresque qui correspond à leur attente puisque le Chinois est réputé superstitieux. J'ai interrogé une fois un architecte qui m'a donné cette réponse : « Le jardin chinois est une représentation réduite du monde. Il faut qu'on puisse en voir toute la diversité. Si le pont était droit, il ne donnerait qu'un seul point de vue alors qu'un pont en zigzag en donne de multiples. »

Mais ce qui m'a toujours frappé en écoutant l'architecte est qu'il ne nie pas les explications plus populaires sur les fantômes, il a l'humilité de présenter sa version des choses sans prétendre détenir la vérité. Et de fait, il est tout à fait possible que certains propriétaires de villas aient construit des ponts en zigzag pour éviter les fantômes. Où est alors la vérité ?

On peut avoir une autre illustration de l'approche différente de la vérité en faisant un détour par l'art et en abordant la question de l'*authenticité*.

Un incident fit grand bruit vers la fin des années 70. Un grand magasin français avait obtenu de la Chine que soient exposées en France les fameuses statues de terre cuite des guerriers de l'empereur Qin. L'événement avait eu un grand retentissement, le magasin connut un succès considérable et les statues furent demandées à Londres aussi. Il fut même question que la reine d'Angleterre aille les voir. C'est alors que les Chinois révélèrent que les statues n'étaient pas des originaux, mais des copies. La reine annula sa visite et on reprocha aux Chinois de ne pas avoir dit, dès le début, qu'ils n'allaient envoyer que des copies. Mais à l'époque, les Chinois n'y voyaient pas malice, car pour eux, l'authenticité des œuvres ne revêtait pas la même importance qu'en Occident.

La question de l'authenticité est posée de façon patente par la Cité interdite de Pékin. Celle-ci fut construite en 1421 et le matériau le plus utilisé, comme pour la plupart des bâtiments chinois, était le bois. Au cours des siècles, ces bâtiments connurent bien des vicissitudes et ils furent, pour la plupart, détruits et reconstruits, souvent plusieurs fois. Cela n'empêche pas les Chinois de dire que la Cité interdite date de l'époque des Ming et personne ne le leur reproche. En fait, même si chacun des bâtiments a été remplacé au cours des siècles et même si la reconstruction ne s'est jamais faite à l'identique, on peut dire que « l'esprit » de la Cité interdite est resté et c'est ce qui est en réalité important pour les Chinois. Quand on étudie l'architecture chinoise, on peut même aller plus loin et s'apercevoir que les maisons et les palais chinois ne sont jamais construits en pierre ou en marbre, dans des matériaux choisis pour défier le temps. Ils ont été conçus dans des matériaux périssables, pour qu'ils puissent se perpétuer de cette manière : en remplaçant les bâtiments qui brûlent ou qui sont détruits.

Autre exemple, celui du fameux palais du prince Gong situé à Pékin. L'un des plus importants trésors de cette maison est une roche sur laquelle est gravé le mot *fu* (*bonheur*). L'intérêt de ce mot est qu'il fut écrit de la main de l'empereur Kang Xi dont il reste très peu de calligraphies. La légende veut que Kang Xi ait écrit ce mot en l'honneur de sa mère, à l'occasion de son anniversaire. Mais la gravure n'a visiblement pas pu être faite par Kang Xi lui-même. L'empereur avait écrit *fu* au pinceau, puis le caractère avait été reproduit sur la roche qui est conservée au fond d'une grotte. L'Occident opère différemment. Soit on grave la pensée d'un grand homme, comme la phrase de Valéry qui orne le fronton du palais du Trocadéro à Paris, soit on garde l'empreinte d'une star dans le plâtre, comme dans le fameux théâtre Grauman de Los Angeles. Dans les deux cas, l'authenticité est garantie, mais cette idée de garder dans la pierre la calligraphie d'un empereur, considérée comme authentique par les Chinois, montre bien que dans l'authenticité, on peut passer en Chine par des étapes insoupçonnées en Occident.

**3.** Si les Chinois ignorent le caractère *absolu* de la vérité, peuvent-ils être sensibles à un autre argument : la vérité est indispensable à la justice ? Voyons cette question à travers les yeux d'un grand cinéaste chinois. En 1992, le réalisateur Zhang Yimou remportait le Lion d'Or à Venise avec un film intitulé *Qiu Ju, une femme chinoise*.

Qiu Ju est une paysanne qui vit dans un village reculé du Sichuan. Un jour, son mari reçoit un coup de pied dans les parties viriles décoché par le chef de village. Qiu Ju porte plainte mais se heurte à l'inertie des autorités, peu enclines à reconnaître la faute du chef. Bien qu'enceinte, Qiu Ju s'obstine. Il semble que l'affaire s'arrange avec un arbitrage rendu par un policier qui enjoint au chef de payer une amende de quelques centaines de yuans à Qiu Ju. Mais le chef s'exécute avec tant d'arrogance que Qiu Ju se rebiffe et décide d'aller porter plainte à un niveau toujours plus élevé, tant et si bien que finalement les autorités, fatiguées de cette histoire, mais incapables d'agir car le délit est trop peu important pour qu'elles s'en occupent, trouvent un artifice pour faire emprisonner le chef de village. Mais entre-temps, Qiu Ju, épuisée, accouche prématurément et c'est finalement le chef de village qui en organisant les secours de façon efficace arrive à la sauver ainsi que son enfant. C'est à ce moment qu'arrivent les policiers qui embarquent le chef de village, à la consternation de Qiu Ju.

Lisons les critiques occidentales de ce film. Toutes y ont vu le combat d'une femme du peuple pour la vérité, nonobstant les obstacles dressés sur sa route par une bureaucratie prompte à défendre les intérêts des puissants au détriment du petit peuple. Cette interprétation n'est pas fautive, mais elle laisse de côté plusieurs aspects du film, par exemple la scène finale où Qiu Ju regrette amèrement d'avoir fait condamner le chef. Elle omet aussi un élément important : pourquoi le chef de village a-t-il ainsi traité le mari de Qiu Ju ? En fait, au début de l'incident avait éclaté une dispute sur l'autorisation demandée par le mari de construire une cabane. Le chef de village avait refusé parce que c'était illégal. Le mari lui avait alors lancé : « Tu n'es bon qu'à élever des poules », allusion au fait que le chef n'avait eu que des filles, insulte grave dans les campagnes chinoises. La situation n'était donc pas aussi simple. C'est ce que reconnaît le fameux policier appelé en arbitre. Vivant au milieu de la population, il cherche plutôt à arranger les choses et c'est dans cet esprit qu'il rend son arbitrage. Sa sentence commence d'ailleurs par les mots : « Dans le but de rétablir l'harmonie dans le village... » Il n'a aucunement la prétention de découvrir la vérité, mais essaie de rétablir l'harmonie, parce que la vérité est complexe, changeante et, finalement, présente peu d'intérêt. On le voit avec ce chef de village d'abord dépeint comme coléreux et arrogant, mais qui se révèle aussi généreux et efficace. L'un et l'autre jugements sont également *vrais*. Supposons que Qiu Ju n'ait pas eu un accouchement difficile, le chef de village aurait passé pour un être odieux, ayant mérité sa punition. Cela n'eût-il pas été une grande injustice, sachant de plus que c'est seulement au prix d'un artifice de procédure qu'il a été emprisonné ?

Il y a des cas où la recherche de la vérité peut se montrer franchement dangereuse.

Certains non-événements peuvent être plus importants que des événements, mais n'attirent pas l'attention : que dire quand il ne s'est rien passé ? Un de ces non-événements de l'histoire de Chine récente fut l'absence d'une épuration après la Révolution culturelle. Certes, il y eut le procès de la fameuse Bande des Quatre, mais ce fut quasiment le seul. Les verdicts comportèrent la peine de mort pour Jiang Qing, la veuve de Mao. Mais cette peine fut assortie, bizarrerie de la Loi chinoise, d'un sursis de deux ans. Jiang Qing ne reconnut jamais ses torts, mais elle ne fut pas exécutée et mourut en prison. Il faut remarquer qu'on fit le procès de la Bande des Quatre, mais pas encore celui de la Révolution culturelle.

Quand on songe que cette tragédie divisa profondément la Chine pendant dix ans et provoqua un nombre de victimes considérable, détruisant relations de famille et liens d'amitié à travers tout le pays, il est étonnant de constater qu'il n'y eut pas véritablement d'épuration quand elle prit fin avec la chute de la Bande des Quatre. On interrogea Deng Xiaoping sur le jugement à porter sur la Révolution culturelle. Il répondit que l'Histoire s'en chargerait, mais qu'il fallait attendre au moins un demi-siècle pour en juger sereinement. La recherche de la vérité passait visiblement après la nécessité de refermer la page sur ces heures sombres afin de bâtir l'avenir, et pour que cela fût fait, il ne fallait pas que la Chine tombât dans des règlements de comptes suivis de vendettas. La Chine vit donc depuis plus d'un quart de siècle sans aucun jugement sur l'une des plus grandes tragédies qu'ait connues son histoire récente. Entre l'impératif de « dire le vrai » comme lors du procès de Nuremberg et celui de maintenir la stabilité du pays, la Chine choisit la seconde option. Mais c'est une chose de faire cette analyse froide, c'en est une autre de la vivre au quotidien. Qu'on songe à la frustration des millions de personnes qui perdirent dix années de leur vie au cours de la Révolution culturelle, à ceux qui ne purent étudier, travailler, vivre correctement pendant toute cette période. Comment ces gens-là ont-ils pu accepter qu'on jette cette période purement et simplement aux oubliettes de l'Histoire ? En fait, à la fin de la Révolution culturelle, il ne restait plus grand monde qui n'ait, si ce n'est

approuvé, tout au moins laissé faire. Les vrais opposants à la Révolution culturelle étaient morts, les clivages passaient désormais au sein non seulement des familles mais des individus eux-mêmes. Comment démêler le vrai du faux dans cette situation ? Comme disait Deng Xiaoping, l'une des victimes les plus illustres de Mao, que l'on interrogeait sur ce dernier : « Il était dans le vrai pour au moins 70 %, je serais moi-même content si on pouvait en dire autant de moi. » Ce qui permit à Deng de réhabiliter Liu Shaoqi, l'ancien Président, adversaire et victime de Mao, sans condamner ce dernier.

Les autorités chinoises ont estimé que l'équilibre du pays serait plus menacé si l'on faisait le procès de la Révolution culturelle que si on laissait à l'Histoire le soin d'en juger. Cette décision est à rapprocher de celle de l'Allemagne qui, confrontée à la question de la publication des archives de la Stasi après sa réunification, a décidé d'agir à l'inverse de la sagesse chinoise en les publiant. Tant pis si l'on s'aperçoit qu'on a été trahi ou dénoncé pendant les années noires par un voisin, un ami ou un parent ! L'Allemagne a poussé cette logique jusqu'au bout puisque, en face de dossiers déchirés lors de la chute du Mur, elle a mis dix ans pour développer un logiciel permettant de reconstituer des milliers de pages déchirées et mêlées. Alors qu'elle disposait d'une raison excellente de jeter un voile sur un passé peu glorieux, elle a préféré sacrifier au besoin de vérité.

Mais peut-on vraiment dire que le procès de la Révolution culturelle n'a pas eu lieu ?

Si l'on revient à Deng Xiaoping et à sa remarque sur les 70 % de bon de Mao, n'est-ce pas mettre l'accent sur les 30 % de mauvais ? Et où se trouvent ces 30 % ? Est-il vraiment utile de le dire explicitement ?

**4.** La question essentielle est celle de la fonction du discours. Si ce dernier en Chine n'a pas la vérité pour objet exclusif, que peut-il être ?

Revenons à notre missionnaire américain, Arthur Smith. Voici une anecdote qu'il raconte :

Un matin, le boy apparaît avec un visage dénué, comme d'habitude, de toute expression, simplement pour annoncer que l'une de ses tantes est souffrante et qu'il devra renoncer, pendant quelques jours, au privilège de nous servir afin d'aller s'enquérir de la santé de sa parente. Rien ne prouve évidemment que le boy n'a pas de tante, que celle-ci n'est pas malade et que lui-même n'a pas l'idée plus ou moins vague d'aller s'informer de cette santé, mais il est beaucoup plus probable que le boy et le chef cuisinier ont eu quelque discussion et que ce dernier, jouissant dans la maison de plus de prestige que le boy, celui-ci prend ce détour pour reconnaître implicitement les faits et se retirer en laissant la place à un autre <sup>6</sup>.

Nous touchons là une des caractéristiques les plus fortes du discours chinois : *l'obliquité*. En Chine, ce n'est pas qu'une figure de style, on la retrouve quotidiennement.

Un industriel français de mes clients voulait racheter une usine située à Shanghai qui appartenait à une petite holding de la municipalité dont le patron expliqua que, malheureusement, il était impossible de vendre l'usine tout entière parce qu'elle employait du personnel handicapé et bénéficiait ainsi d'exonérations fiscales importantes. Si l'usine devait passer sous contrôle étranger, non seulement elle perdrait son statut fiscal, mais il lui faudrait de plus rembourser la totalité des exonérations dont elle avait bénéficié, ce qui représentait une somme coquette. En conclusion, il proposait la formule suivante : l'industriel français constituerait une joint-venture avec une partie de l'usine seulement, l'autre partie continuant à vivre sa vie comme avant. Ainsi le Français pourrait coopérer avec l'usine qu'il avait en vue et le problème fiscal était résolu de façon élégante. Mon client entreprit une recherche et découvrit que nulle disposition de la loi chinoise ne comportait cette clause de remboursement à laquelle le patron de la holding faisait allusion. Si même il y avait une disposition locale qui l'imposait, elle devait pouvoir être négociée. Quand il découvrit ce fait, mon client voulut tout de suite aller chercher son interlocuteur pour réfuter son argument. Je le lui déconseillai fortement. En effet, le patron chinois n'ignorait certainement pas ce que le Français avait découvert. Son attitude montrait surtout qu'il ne voulait pas de l'arrangement proposé par la partie française et si la raison de cette opposition n'était pas découverte, il ne servait à rien de réfuter une raison qui n'était visiblement pas la bonne ! Avant d'aller le voir, il fallait en savoir plus sur ses motivations réelles.

François Jullien consacre un passage passionnant à cette question d'obliquité, intitulé : *Laisser entendre, éviter de dire ou comment lire entre les lignes*<sup>7</sup>. Les hommes d'affaires qui travaillent en Chine le savent bien désormais : les Chinois évitent de dire non et ils trouvent toutes sortes de subterfuges pour éviter cette extrémité.

Je défendais les intérêts d'une société française qui cherchait à vendre un gros équipement à une importante société chinoise de production d'électricité. Nous avons un seul concurrent dangereux et je savais que ce concurrent avait réussi à tisser des liens très étroits avec le directeur général de notre client. Appelons ce



dernier G... En cherchant dans mes relations, je découvris qu'une jeune femme, dont la famille était très puissante dans l'énergie en Chine, connaissait bien G... Quand je lui parlai de mon problème, elle proposa de favoriser une rencontre entre nous de sorte que nous puissions discuter de vive voix de la question qui me préoccupait. Quelques jours après, elle m'appela triomphalement pour me dire que G... acceptait volontiers de déjeuner avec moi. Une date fut fixée. La veille du déjeuner, la jeune femme m'appela, un peu embarrassée, pour me dire que G... devait malheureusement assister le lendemain à une réunion très importante et imprévue. Il était désolé de ne pouvoir déjeuner avec moi, mais une autre date fut aussitôt choisie. La veille de ce nouveau rendez-vous, nouvel appel de mon amie pour m'apprendre que G... était souffrant et allait rester chez lui le lendemain. Elle insista cependant pour qu'une troisième tentative fût faite. Cette fois-ci, il fut entendu que ce serait un dîner et la date qui fut choisie ne me convenait pas : c'était la veille de Noël et j'étais pris de mon côté, mais j'acceptai quand même. Jusqu'au matin du jour désigné, je n'eus aucune nouvelle et je commençais à me demander ce que j'allais faire quand mon amie m'appela pour m'informer que le beau-père de G... venait de se blesser. Malheureusement, la femme de G... était absente et G... devait par conséquent accompagner son beau-père à l'hôpital ! A la suite de cet épisode, je donnai à G... le surnom de « bon gendre ». Il n'avait nullement refusé de me voir, mais notre rencontre n'eut jamais lieu. De nombreux livres consacrés aux mœurs chinoises se contentent d'écrire qu'en Chine, « il n'est pas poli de dire non ». Si l'on analyse l'histoire du bon gendre, on s'aperçoit que c'est bien plus que cela. En effet, s'il s'était seulement agi de politesse, G... aurait pu me recevoir et me dire qu'il devait s'en remettre à un jury de spécialistes qui se prononcerait sur l'équipement le plus adapté. Mais l'intervention de mon amie a changé les données du problème. En effet, elle n'aurait pas pu se contenter de cette réponse et connaissant les habitudes chinoises, elle savait qu'une décision n'est jamais entièrement technique ou économique, mais aussi politique. Quand la bataille est serrée, le poids du politique devient prépondérant. Or la faveur de G... allait à notre concurrent. Il ne pouvait donc tenir ce langage. Son attitude était la seule cohérente : en ne refusant pas de me voir, mais en reportant sans cesse cette rencontre, il gagnait du temps et, ne fermant pas la discussion, il évitait d'avoir à répondre aux questions de mon amie. En même temps, il me faisait comprendre qu'il ne souhaitait pas cette rencontre. Loin d'être une simple marque de politesse, la conduite de G... relevait d'une stratégie réfléchie.

5. Tout discours est stratégie. C'est vrai dans toutes les langues et tous les pays, mais sans doute plus qu'ailleurs en Chine. Alors que l'Occidental considère souvent le discours comme un outil d'information, le Chinois le considère toujours comme un *procès*.

A mes débuts, j'étais chargé d'assister un de nos clients, industriel de l'automobile, qui cherchait à pénétrer le marché chinois. Nous étions au commencement des années 80 et il fallait trouver un partenaire industriel. A l'époque, bien que la production automobile fût dérisoire, il y avait des centaines d'usines disséminées dans tout le pays et le choix d'un partenaire se révélait particulièrement ardu. Une des cibles que nous avions trouvées était la société de construction automobile de la ville de Tianjin. Les premiers contacts que nous avions engagés étaient très prometteurs et la communication se faisait facilement par courrier et par télex. Un jour, mon client français fit une synthèse des échanges et en déduisit une proposition qu'il envoya par écrit à la société chinoise. Quelque temps plus tard, je fus chargé de sonder cette dernière sur ce qu'elle en pensait. Le responsable de Tianjin me répondit que bien que cette proposition fût intéressante, pour un certain nombre de raisons, il convenait encore de réfléchir avant de pouvoir prendre une décision. Quand je rapportai cette conversation à mon client, celui-ci comprit fort bien le message mais envoya un courrier à l'industriel chinois pour avoir une réponse écrite, même si elle était négative. La position de mon client français était naturelle : il avait plusieurs partenaires possibles, il lui fallait donc choisir avec qui il voulait négocier. Son raisonnement était : « De deux choses l'une : ou bien il accepte, ou bien il refuse. Dans les deux cas, qu'il me le dise ». Pour l'industriel français, répondre à sa lettre était une question de politesse : on ne laisse pas une lettre sans réponse. Que fit l'industriel chinois ? Il me fit comprendre que ce qu'il m'avait dit oralement *était* sa réponse. J'étais son messenger et il ne voyait pas la nécessité d'en faire davantage. Le raisonnement *de deux choses l'une...* ne lui convenait absolument pas : il se trouvait que dans les circonstances de l'époque, il ne pouvait pas répondre positivement à la proposition française, mais s'il l'avait écrit, il mettait un point final aux échanges, il fermait le discours. Ce n'était pas dans son intérêt car la situation pouvait évoluer de son côté, comme du côté français et chacun pouvait changer de position. Pourquoi mettre un point final à ce *procès* ?

L'utilisation de l'obliquité dans le discours chinois se retrouve pleinement dans une guerre commerciale qui se déroula entre la Chine et les Etats-Unis et qu'on appela la « guerre du soutien-gorge ».

En novembre 2003, les Etats-Unis décidèrent d'imposer des droits de douane dissuasifs sur les soutiens-gorge importés de Chine. Or que dit un journaliste américain sur ce sujet ?

Est-ce que les fabricants américains de soutiens-gorge prospéraient avant de se frotter au dragon ? Bien au contraire : leur production baissa de 14 % en 2001 [avant l'entrée importante de soutiens-gorge chinois aux Etats-Unis]... Regardons de plus près les statistiques de l'an dernier : la part de marché des fabricants américains a diminué de 7 % alors que celle des Chinois s'accroissait de 13 %. Où les fabricants chinois sont-ils allés trouver les 6 % supplémentaires ? Ils ont évincé les fabricants du Mexique et des Caraïbes qui dominaient, ces dernières années, les exportations de soutiens-gorge aux Etats-Unis<sup>8</sup>.

En d'autres termes, l'industrie américaine du soutien-gorge perdait régulièrement des parts de marché sans que les Chinois en soient responsables. Ces derniers font concurrence aux industries du Mexique et des Caraïbes et, si les Chinois sont arrêtés, cela n'en redressera pas pour autant l'industrie américaine, mais celle des pays traditionnellement exportateurs vers les Etats-Unis. Cependant l'opinion publique américaine était très remontée contre les importations chinoises et la présidence américaine, à l'approche des élections de 2004, a pris des mesures pour la satisfaire. De la part d'une administration nécessairement avertie, accuser la Chine d'être à l'origine des difficultés de l'industrie de la lingerie aux Etats-Unis est indéniablement un non-respect de la vérité.

Mais le plus remarquable est que cet article ait été écrit aux Etats-Unis et pas en Chine. Quelle fut la réaction chinoise ? Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Liu Jianchao, déclara : « La Chine espère que la question commerciale pourra être réglée correctement par le dialogue et la consultation sur une base d'égalité. Les actions unilatérales ne sont pas constructives et n'aideront pas à résoudre les différends. » Face à un problème dont on sait bien que le ressort profond est électoraliste, les réactions du journaliste américain et des autorités chinoises diffèrent totalement. Là où le premier recherche la vérité, les autorités chinoises passent directement à l'étape suivante : celle de la négociation. Ce qui est reproché aux Etats-Unis n'est pas de *mentir* sur les causes des difficultés des industriels américains, c'est de prendre des mesures *unilatérales*, sans discussion. On peut en tirer deux leçons : d'une part admirer la liberté d'expression d'un journaliste américain qui ne craint pas de « dire la vérité » contre son gouvernement, mais d'autre part constater que cette vérité importe assez peu aux Chinois. Leur préoccupation est l'efficacité, qui résultera des négociations et non de la recherche de la vérité.

Les Chinois se sont-ils contentés de cette réponse très diplomatique dans la guerre du soutien-gorge ? Pas tout à fait. Quelques jours après ces faits, les Chinois annoncèrent qu'ils avaient découvert un champignon dans une cargaison de 60 000 tonnes de soja en provenance des Etats-Unis et regrettaient de devoir refuser la livraison de cette marchandise. Les traders de matières premières ne s'y sont pas trompés et les cours du soja plongèrent immédiatement.

Le soja est un sujet particulièrement sensible parce que c'est un des grands produits que les Etats-Unis exportent en Chine et il est défendu par un lobby puissant, celui des agriculteurs. La Chine avait précédemment brandi une menace : celle d'en interdire les importations en provenance des Etats-Unis parce que le soja américain était un OGM (organisme génétiquement modifié). Le sujet avait été tellement brûlant que le Président Bush était lui-même monté au créneau et en avait fait un de ses thèmes lors du voyage qu'il effectua en Chine en 2003. Il n'est donc pas étonnant que les Chinois aient fait ce choix pour leur première mesure de rétorsion. Mais ce qu'il faut remarquer est la manière dont cette manœuvre fut menée. A aucun moment, il ne fut dit, ni même suggéré que le refus chinois était lié à la guerre du soutien-gorge. La raison officielle invoquée était une mesure de salubrité publique : il s'agissait de protéger la population chinoise contre les méfaits de ce champignon certainement redoutable. Simultanément, l'agence chinoise chargée de gérer les réserves de change de la Chine publia un communiqué disant que « la Chine ne mènera pas de représailles en bradant des bons du Trésor américain ». L'article de journal qui rapporte cette information explique que la Chine possède les deuxièmes plus importantes réserves en dollars au monde. Une grosse part de cet argent est utilisée à acheter des bons du Trésor américain, aidant le « billet vert » à maintenir de bas taux d'intérêt. Si la Chine devait brusquement vendre ces bons, elle provoquerait une remontée des taux, extrêmement dommageable pour l'économie américaine.

Ce rejet de la stérilité du face-à-face se vérifie dans le jeu de deux couples de notions qui sont chargés de structurer, au sein des écrits militaires antiques, cette théorie du déjouement : ceux de direct et de biais, de droit et de détourné<sup>9</sup>.

Face à une attaque commerciale frontale américaine, les Chinois répliquent de façon modérée (on le voit avec les réactions verbales très mesurées des autorités chinoises), mais attaquent de biais, sur un autre front. Le procédé n'est pas nouveau, ni original. L'Union européenne avait songé à faire de même dans la « guerre de l'acier ». Quand les Etats-Unis ont décidé d'imposer des taxes sur les importations d'acier provenant notamment d'Europe, l'Union européenne avait répliqué de façon frontale, portant le différend devant l'OMC, attendant le verdict, d'ailleurs favorable, de celle-ci et envisageant d'imposer en retour les oranges de Floride, Etat dont le frère du Président Bush était gouverneur. L'efficacité, pour l'Europe, était dans la lisibilité des actions qui devaient se dérouler selon un scénario « transparent ». Mais la transparence même en faisait la faiblesse, car imposer des droits sur l'orange de Floride eût été clairement une réponse belliqueuse à la provocation américaine. Les Etats-Unis pouvaient alors provoquer une escalade dommageable pour tous.

La réponse « de biais » des Chinois présente plusieurs avantages. D'abord, elle est rapide : alors que l'Europe devait attendre plusieurs mois que l'OMC se prononce pour bénéficier de la légitimité, la Chine a agi en moins d'une semaine. Ensuite, elle ne paraît pas ouvertement belliqueuse : les Chinois ne provoquent pas les Américains, ils prétendent agir au nom de la santé publique. Qui pourrait le leur reprocher ? Et pourtant, nul ne doute du contenu du message ainsi transmis.

Mais il y a plus :

si l'ennemi m'attaque de biais, c'est en lui répondant de front que je le neutralise : pour préserver ma capacité de biais, je dois renouveler ce biais à travers l'autre (le rapport de face) et non m'immobiliser en lui

10

Le biais peut être dangereux : l'arme suprême des Chinois, l'équivalent économique de la bombe atomique, serait que la Chine jette sur le marché les bons du Trésor américain qu'elle a amassés. Comme, contrairement à l'affrontement avec les Européens, pour les raisons que nous avons évoquées, les Américains ne savaient pas où porterait l'attaque, ils pouvaient craindre une riposte chinoise sur le front des bons du Trésor et prendre des mesures pour la contrer préventivement, en lançant un avertissement public à la Chine par exemple. Les Chinois auraient alors donné l'impression de céder aux injonctions américaines s'ils ne vendaient pas leurs bons, ce qui les aurait placés en état de soumission. La réponse fut donc frontale : les Chinois ont explicitement dit qu'ils ne recourraient pas à cette mesure. Mais remarquons que cette réponse frontale comprend aussi un « biais » : en disant qu'ils ne le feraient pas, ils rappellent en même temps qu'ils pourraient le faire et qu'ils disposent ainsi d'une arme de dissuasion forte contre les Etats-Unis !

L'habitude chinoise de lire un discours de façon multiple et d'en rechercher tous les sens est si ancrée que certains discours occidentaux linéaires sont mal compris. Je fus amené un jour à corriger un exposé qu'un de mes clients devait faire lors d'un congrès international se déroulant en Chine. Avant de le prononcer, il souhaitait que je lui dise s'il serait bien compris des auditeurs chinois. Tout me parut bon jusqu'à un passage où mon client faisait un commentaire sur un règlement chinois qui venait d'être publié. Selon lui, il comportait des passages positifs et d'autres négatifs, mais le reste de l'exposé en développait essentiellement les aspects négatifs. Je l'interrogeai sur son sentiment réel, il me répondit que cette loi présentait effectivement des aspects très positifs qui étaient évidents pour tout le monde, il était donc inutile d'insister là-dessus. En revanche, les aspects négatifs étaient moins immédiatement visibles, il convenait donc de les expliquer. Cette attitude était fort logique, mais j'attirai son attention sur le danger qu'elle présentait : les Chinois qui allaient écouter son discours n'allaient pas s'arrêter sur la formule où il reconnaissait le bon et le mauvais. Ils allaient surtout comparer le contenu de ses explications et, constatant qu'il n'en détaillait que les aspects négatifs, ils allaient en conclure qu'en réalité il ne voyait qu'eux. La conséquence était qu'il allait se faire taxer de partialité et affaiblir de ce fait le poids de tout son discours car les Chinois accorderaient d'autant moins d'importance à ce qu'il disait qu'ils le considéreraient comme partisan et excessif. Je lui conseillai donc de ne pas craindre de reprendre des évidences si elles devaient contribuer à rétablir l'équilibre nécessaire à la portée d'un discours en Chine.

## 6. La pensée occidentale distingue le *sujet* de l'*objet* :

En faisant émerger le principe de la liberté, les Grecs ont été les premiers à pouvoir saisir l'objet dans son rapport avec le sujet : au lieu de continuer à se fondre dans la « substance universelle » comme le fait

« l'Oriental » [...] l'individu en Grèce [...] entreprend de déterminer la substance en tant qu'objet. D'où naît le concept<sup>500</sup>.

Les Chinois, procédant différemment, arrivent à des résultats tout à fait étonnants pour des Occidentaux. Un passage des *Entretiens de Confucius* est particulièrement célèbre. C'est celui où on pose la même question quatre fois au Maître : *en quoi consiste la piété filiale ?* (*Entretiens*, II, 5, 6, 7, 8). A chaque fois, Confucius donne une réponse différente : ne pas désobéir, ne pas donner d'inquiétude aux parents...

Que Confucius réponde diversement à chacun ne signifie pas qu'il ait adopté un point de vue relativiste ; en d'autres termes, qu'il ne soit pas porté à la généralité socratique ne le ramène pas à la position d'un Protagoras [réduisant la vérité à ce qu'elle paraît à chacun] (puisque la perspective, ici, n'est pas la vérité). Confucius avertit son interlocuteur, conclut le commentateur, en fonction du niveau atteint par celui-ci et de ce qui lui manque, d'où la différence des énoncés<sup>12</sup>.

On pourra mesurer la différence d'approche chinoise et occidentale par ces deux histoires : Dans *L'Archipel du Goulag*, Soljenitsyne raconte l'histoire croisée du vieil ingénieur Nikolai Karlovich von Meck et du camarade Kaganovich, commissaire politique des Chemins de fer. Le premier était un vieil ingénieur qui aimait donner des avis et qui, pour encourager la construction du socialisme, préconisait d'accroître le poids des trains sans se préoccuper des poids moyens autorisés. Le GPU l'accusa de vouloir saboter ainsi les voies ferrées en les usant prématurément de façon à laisser l'URSS sans voies ferrées en cas d'intervention étrangère militaire. Il fut fusillé. Quelque temps plus tard, le second ordonna d'augmenter le poids des charges jusqu'à deux fois et même trois fois les poids moyens autorisés. Pour cette « innovation », il fut décoré de l'ordre de Lénine. Quand certains ingénieurs déclarèrent que c'était de la folie, ils furent fusillés pour leur manque de foi dans les capacités des transports socialistes ! Dans le recueil de textes appelé *Han Feizi*, écrit par le grand penseur légiste Han Fei au III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, on trouve l'histoire suivante :

Un riche propriétaire avait vu un mur de sa maison s'écrouler par suite de pluies torrentielles. Indiquant la brèche, son fils lui dit :

« Il faut la boucher au plus vite, sinon, des voleurs entreront à la faveur de la nuit ».

Un vieil homme qui habitait à côté de chez lui ayant remarqué la brèche, l'avertit de même :

« Si vous ne réparez pas le mur, les voleurs pénétreront chez vous lorsqu'il fera nuit noire ».

Et c'est ce qui arriva en effet la nuit même. Là-dessus, le propriétaire vanta beaucoup l'esprit de son fils qui, disait-il, était d'une prévoyance étonnante tandis qu'il soupçonna son voisin d'être l'auteur du forfait.

En fait, cette histoire chinoise, si simple en apparence, peut être comprise de différentes manières. Comme Soljenitsyne, on peut y voir une manifestation flagrante d'injustice et de partialité. Mais rien ne dit finalement que l'hypothèse du propriétaire soit erronée : il sait que son fils ne peut le voler et la remarque de ce dernier n'est peut-être en effet que celle d'un fils préoccupé de la sécurité de la famille. En revanche, le voisin, peut-être avide, jaloux ou pour toute autre raison, a pu être l'auteur du vol ou l'a provoqué en disant partout que le mur de son voisin était abîmé. L'inverse peut être vrai : le fils ayant des besoins d'argent a simulé le vol tandis que le voisin s'est contenté de donner un conseil de bon sens. Mais là où les Chinois restent prudents, *sans idée*, l'Occidental condamne en s'appuyant sur les faits. Or les faits ne sont jamais absolument identiques – comme le rappelle cette autre histoire chinoise :

Un diseur d'avenir se penchait un jour sur le sort de deux enfants voisins nés le même jour au moment où le coq chantait. A l'un il prédit un avenir de roi, à l'autre une vie de mendiant. Comme un observateur lui faisait remarquer l'absurdité de ses prédictions puisqu'il s'appuyait uniquement sur le moment de la naissance pour les formuler, il répondit : « Ces deux enfants sont certes nés pendant que le coq chantait, mais l'un au moment où le coq dressait sa tête pour entamer son chant tandis que l'autre a vu le jour quand le coq finissant avait déjà baissé la tête. »

**7.** Cette subjectivité a des incidences quotidiennes. Il y a quelques années, un mot d'ordre du Président Jiang Zemin était propagé en Chine : « Saisir les gros, lâcher les petits » (*zhua da, fang xiao*). Il fut peu commenté à l'étranger sans doute parce que les journalistes étrangers y virent peu d'intérêt. Que voulait-il dire ? Littéralement, Jiang Zemin parlait de la réforme des entreprises publiques : il fallait se saisir du cas des

grandes et laisser les petites. Mais le verbe utilisé n'était pas *laisser*, c'était *lâcher*. Il est à mettre en opposition avec le premier : *saisir*, qui signifie à la fois *se saisir du cas de* et *attraper*. Mais *lâcher* a aussi une autre signification : on ne se préoccupera pas des petites entreprises publiques. Est-ce à dire que la Chine se désintéresse de leur sort ? Certainement pas, mais pour elles, le mot d'ordre est de les *lâcher*, c'est-à-dire aussi leur donner une plus grande liberté, leur permettre plus d'audace dans la réforme. En filigrane, cela ouvre la voie à leur privatisation. Mais ce mot d'ordre peut être appliqué bien au-delà de cette seule sphère. Face à la conception occidentale d'une loi, c'est-à-dire d'une vérité, égale pour tous, la Chine admet que la loi s'applique différemment selon qu'on est grand ou petit. A un client français qui me demandait si une mesure qu'il comptait prendre dans une joint-venture était légale ou pas, je posai la question de la taille de son entreprise, ce qui ne manqua pas de le surprendre. A la réflexion, il me dit qu'en France aussi on trouvait ce genre de comportement : ainsi le fisc a spécialement mis au point le concept de micro-entreprise favorable aux très petites sociétés que ce soit pour la TVA ou pour l'impôt sur les bénéfices. Mais je lui fis remarquer que ce n'était pas tout à fait pareil : en France, il y a une loi et des dérogations peuvent apporter certains correctifs. Ces dérogations doivent être dites et considérées comme telles. En Chine où la question de la vérité ne se pose pas, on peut tout à fait concevoir qu'une règle soit appliquée à certains et pas à d'autres, parfois de façon durable, parfois de façon provisoire. C'est ce qu'on constate aujourd'hui pour les lois concernant la pollution des usines : les usines nouvelles sont soumises à des règlements très sévères alors que de vieilles usines voisines ne les respectent pas du tout. Pour éviter cette subjectivité et retrouver la vérité, l'Occident a sa méthode :

De la particularité et de la contingence de l'expérience vers l'universalité reconnue d'un savoir définitif, indépendant de nous, le chemin sera ouvert par le dialogue : interrogé sur le courage, la piété, la sagesse, Socrate met à l'épreuve les conceptions des uns et des autres pour tenter d'identifier ce qu'est la vertu, en tant qu'idée, une et cohérente (*en ti eidos*), et par conséquent immuable<sup>13</sup>.

L'Occident fait donc confiance au débat et à la *discussion*. Or, les penseurs chinois de l'Antiquité ne faisaient précisément pas confiance à la discussion. Ainsi lit-on dans le *Qiwulun (De l'égalité des choses et des discours)*, chapitre du *Zhuangzi*, un des grands livres du taoïsme :

Si toi et moi discutons, et que c'est toi qui vains et non pas moi, est-ce effectivement toi qui as raison et moi qui ai tort ? Et si c'est moi qui vains et non pas toi, est-ce effectivement moi qui ai raison et toi qui as tort ?

Commentant ce passage, François Jullien fait remarquer que, par aversion du débat, le *Zhuangzi* n'envisage pas que le dialogue puisse faire progresser les points de vue des uns et des autres de même qu'il ne considère pas la possibilité de déblocage des positions grâce à l'intervention d'un tiers, car rien ne dit qu'un troisième avis sera *correct*<sup>14</sup>.

J'ai toujours été sensible pour ma part à la conviction chinoise qu'il n'était pas possible d'avoir une position *objective*, car cette position change quand change le point de vue. Je voudrais l'illustrer par la curieuse histoire suivante qui m'est arrivée.

Une grande entreprise cliente de ma société avait été très tôt sensibilisée aux différences culturelles entre la France et la Chine et, pour mieux comprendre la Chine, elle s'appuyait largement sur les employés chinois qu'elle avait recrutés en grand nombre localement. Un jour, cette entreprise me pria d'organiser une rencontre avec un haut responsable de l'administration chinoise pour son président qui devait effectuer un voyage en Chine. C'est ce que je fis. La veille de l'arrivée de son président, le bureau chinois de l'entreprise m'apprit qu'il avait loué un salon dans l'hôtel où celui-ci résidait pour y tenir l'entretien. Je tombais de haut, car chacun sait qu'un haut fonctionnaire chinois ne se déplace pas et que c'est l'étranger qui va le voir dans son ministère. Et voilà que cette règle élémentaire semblait inconnue des employés, pourtant chinois, de cette entreprise ! Je m'aperçus que le problème venait de ce que ces employés, salariés depuis longtemps de l'entreprise, avaient fini par adopter les valeurs de l'entreprise elle-même. Pour eux, le président de leur société était bien sûr la personne la plus importante qu'ils puissent imaginer et ces notions qu'ils avaient peu à peu acquises en étaient arrivées à annihiler les réflexes qu'ils possédaient avant d'entrer dans ce groupe ! Ce dernier avait recruté des locaux pour « apprendre la Chine », mais il les avait tellement bien formés qu'ils en étaient arrivés à adopter les modes de pensée occidentaux qui avaient cours dans la société.

**8.** Les différences qu'on a vues sur la notion de vérité entraînent des conséquences importantes sur la compréhension mutuelle et sur le sens des mots.

Au début des années 80, au moment où la Chine voyait ses importations de voitures croître de façon importante, l'administration chinoise édicta un règlement selon lequel les droits de douane seraient modulés suivant le type de voiture. Il y avait essentiellement deux droits applicables : l'un pour les voitures ordinaires et un autre pour les voitures de luxe. Ma société était alors l'agent en Chine d'une marque de voitures françaises et notre directeur en charge de cette activité voulut avoir des précisions. Notre bureau de Pékin fut chargé de demander à la douane la définition d'une voiture de luxe. Après de multiples relances, on apprit enfin que la douane ne pouvait pas donner de définition, mais si on lui donnait le nom du véhicule et ses caractéristiques, elle pourrait dire si c'était une voiture de luxe ou pas. En insistant davantage, on put obtenir quelques indications caractérisant les voitures de luxe. Cela allait de leur cylindrée à leur équipement. Un lève-vitre électrique pouvait caractériser une « voiture de luxe », mais cet équipement à lui tout seul ne pouvait suffire à qualifier un véhicule comme étant de luxe. Inversement, des voitures pouvaient être « de luxe » sans disposer de lève-vitre électrique. Pour une société occidentale, rien ne pouvait davantage nous surprendre et notre directeur eut beaucoup de mal à l'admettre. En effet, la douane était l'administration dont la fonction même était de classer tous les produits possibles selon des catégories claires parce qu'il fallait les taxer à l'importation. Elle se devait donc d'être transparente, exhaustive (tous les produits devaient pouvoir faire l'objet d'une classification) et universelle (tous les importateurs devaient être placés sur le même plan). C'est l'exemple le plus ancien qui me vienne à l'esprit d'un problème que nous n'arrivions pas à résoudre pour une question de *définition*. Mais je m'aperçus que ce problème de définition était plus vaste que je ne le pensais.

Ce qui surprend le plus l'Occidental qui tente de pénétrer la pensée chinoise par les textes est sans doute cette habitude qu'ont les penseurs chinois de traiter leurs thèmes sans les définir. Le *dao (tao)* est certainement l'un de ces termes les plus usités. Mais comment le traduire ?

Tandis que Liou Kia-Hway se contente de le transcrire *tao*, François Houang et Pierre Leyris le traduisent selon son sens premier de *voie*. Le jésuite français Couvreur parle de *règle des actions* tandis que Lin Yutang, comme on l'a vu précédemment, le rend par *vérité*.

En effet, la pensée chinoise procède par *détour* à l'inverse de la démarche philosophique occidentale inaugurée par Socrate :

Deux choses sont à lui attribuer, affirme à plusieurs reprises Aristote, le premier historien en la matière : les raisonnements inductifs et les définitions universelles. [...] Alors que, par la définition, il était possible de donner une réponse banale et brève, fait dire Platon à Socrate à propos de la science (l'objet de définition par excellence), voici que faute de définition, on fait un détour par un chemin sans fin. [...] Soit donc on recourt à la commodité de la définition qui, en opérant par abstraction, permet d'atteindre la chose dans son essence, soit on est condamné à un détour qui ne saurait effectivement avoir de fin. Avec Confucius, la pensée chinoise est embarquée dans ce détour qui n'en finit pas. Mais la globalisation à laquelle elle renvoie ne se confond pas avec la généralité à laquelle conduit la définition socratique. Une autre universalité est en vue, qui se trouve immanente au moindre propos du Sage ; et c'est pourquoi ce détour peut être en même temps l'accès<sup>15</sup>.

L'une des grandes aventures économiques de la Chine contemporaine, à partir de la politique d'ouverture et de libéralisation de Deng Xiaoping, fut la joint-venture qui permettait une association entre une société chinoise et une entreprise étrangère. Qu'est-ce qu'une joint-venture ? Comment fonctionne-t-elle ? A quelles règles doit-elle obéir ? Dans les pays occidentaux, on interroge la loi, les décrets d'application et on fait appel à la jurisprudence. En Chine, la joint-venture fut créée par une loi adoptée le 1<sup>er</sup> juillet 1979, promulguée le 8 juillet 1979 et composée en tout et pour tout de 15 articles. Prenons l'article 4. Il comprend la phrase suivante : *Dans le capital enregistré d'une joint-venture, la proportion de l'investissement apportée par le participant étranger ne sera pas en général inférieure à 25 pour cent.*

On ne s'attend pas à ce qu'une formule aussi imprécise fasse partie intégrante d'une loi dont on attend une définition rigoureuse. Peut-être trouvera-t-on les explications dans les décrets d'application de la loi ? Effectivement, ces décrets existent et se composent de 118 articles. Mais ils ne furent promulgués que le 20 septembre 1983 et, de plus, aucune précision supplémentaire ne fut donnée concernant cette limite inférieure de 25 %.

Entre la loi sur les joint-ventures et leurs décrets d'application, il s'était écoulé plus de quatre ans au cours desquels plusieurs milliers de joint-ventures furent signées à partir d'un texte de trois pages composé de

quinze articles ! Et un des points fondamentaux de cette loi, la participation étrangère minimale, faisait l'objet d'un article qui laissait expressément la porte ouverte à toutes sortes d'interprétations ! Souvent, aux questions qui lui sont posées, Confucius donne une réponse qui semble plutôt accroître la perplexité de son interlocuteur. C'est que :

Confucius ne cherche pas à construire une définition ni ne se pose la question de la validité du terme [...] La réponse de Confucius est plutôt à lire comme une indication, celle-ci ouvrant sur un itinéraire de la réflexion<sup>16</sup>.

Cette dernière phrase s'applique remarquablement bien à la question mentionnée précédemment. Dans la pratique, en plus de vingt ans de travail sur les joint-ventures en Chine, je n'ai jamais rencontré de problèmes avec la règle des 25 %. J'ai vu quelques rares cas où la part étrangère était inférieure à cette limite légale, mais bien qu'aucune définition rigoureuse n'ait été donnée des conditions dans lesquelles elle pouvait être transgressée, l'application de cette règle n'a, semble-t-il, jamais soulevé de difficulté majeure.

Il n'y a pas de théo-logie en Chine, parce qu'il n'y a pas de logos de la définition, déterminant et excluant, dont un theos serait l'objet<sup>17</sup>.

François Jullien caractérise ainsi le « drame » des missionnaires en Chine, confrontés à l'absence non pas de religions ou de morale, mais de *théologie*. Cette absence de *logos* se manifeste en Chine bien au-delà de la seule théologie.

Que les Chinois n'utilisent pas les définitions ne signifie pas cependant qu'ils se désintéressent de la signification des mots.

Quand, à l'automne 2003, le président de l'Union européenne, M. Prodi, est venu en Chine au nom de l'Europe, on a rapporté qu'il ne restait que deux points de désaccord importants entre l'Europe et la Chine. Le premier concernait l'embargo sur la vente d'armes à la Chine qui fut décrété à la suite des événements de Tian An Men en 1989. Le second tenait à ce que l'Europe et les États-Unis refusaient de considérer la Chine comme un pays à économie de marché, alors que cette reconnaissance avait été accordée à la Russie. De prime abord, on peut considérer cette querelle comme futile. Elle implique en réalité des conséquences très importantes. Depuis l'adhésion de la Chine à l'OMC, un des avantages obtenus par la Chine fut le démantèlement progressif des droits de douane et des quotas d'importation qui étaient la règle dans de nombreux cas. C'est pourquoi les pays occidentaux invoquent de plus en plus le dumping quand ils veulent stopper les importations chinoises. Mais le dumping obéit à une définition très précise : il faut notamment prouver que, dans le pays exportateur, les prix export sont inférieurs aux coûts de fabrication. Compte tenu des coûts très bas qui se pratiquent sur le marché domestique chinois, les preuves sont difficiles à présenter. C'est là que la définition de « pays à économie de marché » prend tout son sens. En effet, la règle de l'OMC prévoit que, dans les cas où le pays suspect ne serait pas un pays à économie de marché, on peut présumer que même les prix intérieurs ne sont pas correctement établis. Il peut être procédé alors à une estimation des coûts de fabrication dans un pays à économie de marché, dont le niveau de développement est réputé comparable à celui qui est sous enquête. Cette règle fut appliquée en 2003 pour juger de la réalité du dumping pratiqué par la Chine dans des secteurs aussi divers que la fabrication de meubles ou de téléviseurs. Comme la Chine ne dispose pas du statut de pays à économie de marché, les États-Unis en particulier ont fait procéder à des études sur les coûts de fabrication de ces produits en Inde et en ont déduit que la Chine faisait du dumping. Cette question garde toute son acuité au printemps 2005 quand, comme cela était prévisible, la levée des quotas se traduisit par une augmentation spectaculaire des importations américaines et européennes de textiles en provenance de Chine.

Un passage des *Entretiens* de Confucius est particulièrement connu :

quand un disciple l'interroge sur la première mesure qu'il prendrait s'il était appelé aux affaires à Wei, à la grande surprise de son interlocuteur, Confucius fait sa priorité de la rectification des noms (XIII,3) : car les noms codifient les fonctions et de là découle l'adéquation possible de la conduite. Le problème que pose Confucius n'est donc pas celui, logique, de la désignation mais celui, politique, de la régulation<sup>18</sup>.

Cette rectification des noms est d'autant plus importante que les noms aujourd'hui ne sont pas seulement des miroirs de la vérité, ils sont aussi – peut-être surtout – devenus des armes.

1. François Jullien, *Le Détour et l'Accès*, Grasset, 1995, chapitre 1.
2. François Jullien, *Un sage est sans idée*, Seuil, 1998, livre 1, chapitre 8.
3. *Ibidem*.
4. Zhong Yong, *La Régulation à usage ordinaire*, Imprimerie nationale, 1993, chapitre 13.
5. François Jullien et Thierry Marchaisse, *Penser d'un dehors (la Chine)*, Seuil, 2000.
6. *Le Détour et l'Accès, op. cit.*, chapitre 1.
7. *Le Détour et l'Accès, op. cit.*, chapitre 5.
8. Andy Mukherjee, *Bloomberg News*, 26 novembre 2003.
9. *Le Détour et l'Accès, op. cit.*
10. *Le Détour et l'Accès, op. cit.*
11. *Un Sage est sans idée*, chapitre 6.
12. *Le Détour et l'Accès, op. cit.*, chapitre 10.
13. *Le Détour et l'Accès, op. cit.*, chapitre 10.
14. *Un sage est sans idée, op. cit.*, chapitre 8.
15. *Le Détour et l'Accès, op. cit.*, chapitre 10.
16. *Le Détour et l'Accès, op. cit.*, chapitre 10.
17. *Penser d'un dehors (la Chine), op. cit.*, chapitre 5, « Le drame des missions ou de la Vérité considérée comme le plus grand des obstacles épistémologiques ».
18. *Le Détour et l'Accès, op. cit.*, chapitre 10.
500. *Un sage est sans idée, op. cit.*, livre 1, chapitre 6.